

Les 500 ans de la Garde Suisse Pontificale*



Par : Pascal Leblond
Président de l'IPS-JSIC
International Philatelic Society
of Joint Stamp Issues Collectors

Le 500^{ème} anniversaire de la Garde Suisse Pontificale en 2006 a été l'occasion d'une première émission conjointe entre la Suisse et le Vatican le 22 novembre 2005.

Les deux motifs et la date d'émission étant les mêmes pour les deux administrations postales, on parle

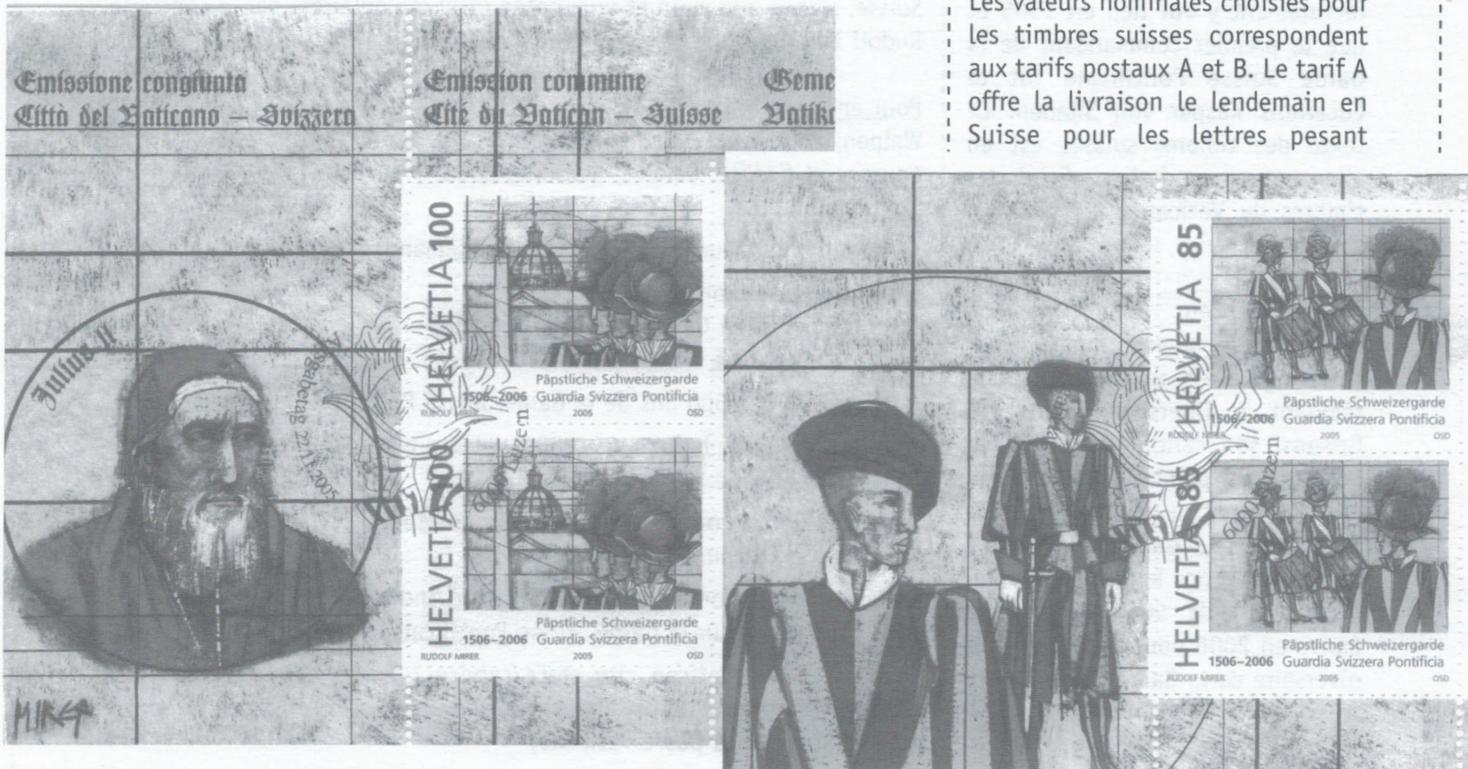
Partie 1 : L'événement philatélique

alors d'une émission jumelée, la forme la plus classique des émissions conjointes. Ajoutons qu'un seul imprimeur, Österreichische Staatdruckerei à Vienne, s'est chargé de l'impression des timbres helvétiques et de ceux du Vatican. D'autre part, chaque administration postale offre les deux timbres identiques dans un même format (feuillet de 6 timbres). Seules les valeurs nominales diffèrent : 0.85 et 1.00 CHF pour la Suisse et 0.62 et 0.80 EUR pour le Vatican.

Les deux timbres identiques de faibles valeurs nominales s'intitulent *Relève de la Garde* et montrent deux tambours à l'arrière-plan. On les distingue notamment par la

plume d'autruche jaune de leurs casques. Un sous-officier (plume d'autruche rouge) se trouve à l'avant-plan. Les deux autres timbres (*En rang*) représentent trois sous-officiers (plumes d'autruche rouge) devant la basilique Saint-Pierre à Rome. Les feuillets sont illustrés en marge gauche de deux images additionnelles : deux membres de la Garde coiffés du béret (timbres de faibles valeurs) et portrait du pape Jules II, instigateur de la Garde Suisse (timbres de hautes valeurs). Tous les membres de la Garde Suisse représentés sur les timbres portent l'uniforme de gala. L'uniforme habituel est entièrement bleu.

Les valeurs nominales choisies pour les timbres suisses correspondent aux tarifs postaux A et B. Le tarif A offre la livraison le lendemain en Suisse pour les lettres pesant



jusqu'à 100 grammes pour 1.00 CHF. Le tarif B offre la livraison en trois jours ouvrables en Suisse pour les lettres pesant jusqu'à 100 grammes pour 0.85 CHF. Dans le cas des timbres du Vatican, les valeurs nominales reflètent les tarifs de la poste italienne. Ainsi, le timbre de 0.62 EUR correspond au tarif de la

poste prioritaire hors d'Italie (Europe et bassin méditerranéen) pour les lettres pesant jusqu'à 20 grammes. Le timbre de 0.80 EUR correspond lui au tarif de la poste prioritaire hors d'Europe et du bassin méditerranéen (Afrique, Asie et Amériques mais sans l'Océanie) pour les lettres pesant jusqu'à 20

grammes. L'étude des valeurs nominales de cette émission nous apprend donc qu'un seul timbre du Vatican correspond au tarif postal à destination de la Suisse alors qu'aucun des timbres helvétiques ne correspond au tarif postal à destination du Vatican (1.20 EUR).

	Suisse	Vatican
Date d'émission		22 novembre 2005
Valeur	1 x 0.85 CHF, 1 x 1.00 CHF	1 x 0.62 EUR, 1 x 0.80 EUR
Présentation		2 feuillets de 6 timbres chacun
Conception		Rudolf Mirer
Impression		Österreichische Staatsdruckerei, Vienne
Tirage		900 000
Format	40 x 32.5 mm (horizontal) 195 x 100 mm (horizontal)	40 x 32.5 (horizontal) 195 x 95 mm (horizontal)
Dentelure	13.75	14
Procédé d'impression		Lithographie en 5 couleurs
Oblitérations premier jour	Lucerne	Vatican

Le choix de Lucerne (Luzern en allemand) comme lieu de l'oblitération premier jour suisse tient probablement au fait que le premier recrutement y eut lieu en 1505 et que le premier commandant de la Garde Suisse Pontificale fût le Lucernois Kaspar von Silenen. Le texte des timbres suisses est en allemand et en italien. Celui des timbres du Vatican est en italien seulement.

Le concepteur de l'émission conjointe se nomme Rudolf Mirer (1937-). C'est un artiste suisse résidant à Obersaxen dans les Grisons, son canton natal. Rudolf Mirer est un peintre renommé qui, fait important, a déjà servi (1963-1964) dans la Garde Suisse! Il a également conçu la pièce d'or commémorative de 50 CHF qui sera émise en 2006 pour souligner l'anniversaire de la Garde Suisse.

La poste suisse offre les timbres de la Suisse et du Vatican ainsi que trois documents mixtes officiels (pli premier jour, livret et feuille de collection) affranchis des timbres des deux administrations postales. On peut se procurer également deux cartes maximum. De plus, la lithographie *Garde Suisse*, signée à la main et numérotée (100 exemplaires) par le concepteur Rudolf Mirer est offerte au prix de 1750 CHF (= 1565 CAD).

Pour en savoir plus

Walpen, Robert. *La Garde suisse pontificale. A criter et fideliter. Courage et fidélité*. Genève, Slatkine, 2005.

www.artmirer.com

(site du concepteur Rudolf Mirer – en allemand)

www.gardesuisse.org

(site officiel de la Garde Suisse Pontificale)

www.gsp06.ch

(site officiel des 500 ans de la Garde Suisse Pontificale)

www.poste.ch/fr/ph_lupe_04_2005_vatikan.pdf

(document PDF de la poste suisse)

www.staatsdruckerei.at/www/index_ie_en.html

(site de l'imprimeur - en anglais)

www.vatican.va/roman_curia/swiss_guard/index_fr.htm

(site du Vatican sur la Garde Suisse Pontificale)

www.vatican.va/vatican_city_state/services/stamps_coins/documents/missioni_filateliche_2005/inglese/sf200512_en.htm

(information de la poste vaticane)

Partie 2 : L'histoire de la Garde Suisse Pontificale

En complément à l'article de M. Leblond, la revue présente un court extrait d'un article déjà publié dans *La Loupe, magazine philatélique suisse, Éditions 4/2005*, aux pages 20 à 23.

Le nombreux souverains de la Renaissance avaient pour habitude de recruter pour des périodes limitées des troupes de mercenaires, qu'ils rétribuaient avec le produit des rançons, confiscations et autres mises à sac émaillant le parcours de leurs conquêtes. Outre ces mercenaires proprement dits, beaucoup se dotaient également d'une garde étrangère, dont la mission première était la protection rapprochée du souverain et de sa cour.

Le premier ancêtre de la Garde Suisse pontificale est la « Compagnie des Cent Gardes du corps du roi Suisses », créée en 1497 par le roi de France Charles VIII, que l'on connaît sous le nom de « Cent-Suisses ». La troupe, qui comptait 106 hommes, était placée sous le commandement d'un capitaine-colonel français. Le futur pape Jules II avait fréquenté un certain temps la cour de France alors qu'il était cardinal, et avait même accompagné le roi dans sa campagne d'Italie, à laquelle participaient des mercenaires suisses. Il avait donc certainement encore en mémoire la valeur des troupes helvétiques lorsqu'en 1503, après son accession au Saint-Siège, il envisagea de se doter d'une garde.

Il écrivit ainsi le 21 juin 1505 « Aux chers Fils des Confédérés de Haute-Alémanie », leur demandant la mise à sa disposition de deux cents fantassins, pour protéger le Palais apostolique, et donc aussi assurer la sécurité de sa propre personne. Le bref papal mentionnait ainsi : « Nous sommes certain que

votre fidélité et votre science des armes répondront à Nos besoins. » De fait, leur fidélité et leur science des armes rendirent bientôt les gardes suisses indispensables au Souverain pontife. C'est d'ailleurs au tournant du XVI^e siècle que la renommée guerrière des troupes suisses atteignit son apogée.

Soucieux de s'attirer la bienveillance des Confédérés, Jules II concluait sa lettre ainsi : « Ce sera pour le grand bénéfice de la gloire de votre Nation que vos soldats seront préférés aux autres pour la garde de Notre Palais apostolique. » Mais la requête pontificale resta alors infructueuse. Les autorités des cantons confédérés déploraient depuis longtemps les effets pernicieux du service étranger, auxquels ils cherchèrent à remédier au moyen de la « Lettre de pension » en 1503.

Mais lorsqu'en 1505 les bourses pansues de la cour de France tintèrent à nouveau aux oreilles des Suisses, le service étranger revint toujours plus irrésistiblement à l'ordre du jour dans les vallées confédérées. Et Peter von Hertenstein, l'envoyé du pape, n'eut même plus besoin d'attendre la décision de la Diète pour commencer à recruter. Il ne parvint toutefois à s'assurer les services que de 150 lansquenets, alors qu'il en espérait 200 - manifestement, le service de France avait plus de succès auprès des Confédérés. S'engager dans les troupes du roi était certes potentiellement plus dangereux, mais en revanche promettait de plus substantiels butins, ce qui en fin de compte se révélait

plus intéressant qu'un service en temps de paix à Rome, forcément plus ennuyeux.

Marche vers Rome

Une fois la troupe rassemblée, Peter von Hertenstein et les futurs gardes pontificaux, sous la conduite de leur nouveau commandant Kaspar von Silenen, issu d'une famille uranaise de haut rang, purent se mettre en marche pour Rome. Censés être partis vers la fin de l'année 1505, on peut supposer qu'ils sont passés par le Gothard malgré les rigueurs hivernales. La cohorte passa par Milan puis Pavie, pour rejoindre la Via Francigena ou « chemin des Francs », la route des pèlerins médiévaux se rendant à Rome, traversant l'Apennin au col de Cisa pour rejoindre enfin la Ville sainte.

Et c'est finalement le 22 janvier 1506 que les Suisses entrèrent dans Rome par la Porta del Popolo. Le pape Jules II les y attendait devant l'ancienne basilique Saint-Pierre pour leur donner sa bénédiction. Depuis lors, le 22 janvier 1506 est considéré comme la date officielle de la création de la Garde Suisse pontificale.

En souvenir de cette première marche vers Rome, une marche commémorative sera organisée dans le cadre des manifestations du jubilé. En avril 2006, environ 80 anciens gardes effectueront à pied l'itinéraire historique, de Bellinzona à Rome.



Le Sac de Rome

Peu d'éléments sont connus sur les premières années de la Garde Suisse - jusqu'au Sac de Rome, en 1527. Depuis 1517, la troupe était commandée par Kaspar Röist, fils du bourgmestre de Zurich Marx Röist. La cité des bords de la Limmat, qui était alors en pleine Réforme, demanda en janvier 1527 à ses citoyens engagés dans la Garde pontificale de rentrer en Suisse. Kaspar Röist réunit alors les 43 gardes zurichoises, qui décidèrent de rester. En ces temps difficiles, ils ne voulaient pas manquer à leur devoir et à leur fidélité au pape. Ils n'entendaient pas non plus abandonner leurs camarades âgés et malades, qui pour beaucoup étaient à Rome depuis la création de la Garde.

Ils n'allaient pas tarder à donner la preuve de leur fidélité. Le 6 mai 1527, l'armée de Charles Quint envahit Rome, un épisode sanglant

entré dans l'Histoire sous le nom de « Sac de Rome ». Ce jour-là, 147 gardes suisses tombèrent sous les attaques de milliers de lansquenets germaniques. Ils avaient prêté fidélité au pape, et placé cette fidélité avant même l'obéissance aux autorités de leur patrie, qui leur avaient demandé de quitter le service papal et de rentrer en Suisse. Seuls 42 gardes suisses échappèrent au massacre. Dès ce jour, ils furent attachés à la protection rapprochée du pape et allèrent se réfugier avec lui au Château Saint-Ange.

La Garde Suisse aujourd'hui

En souvenir de leurs camarades ayant donné leur vie en 1527, la date du 6 mai est depuis le début du XXe siècle traditionnellement réservée à l'assermentation solennelle des nouveaux gardes. Cette commémoration historique confère

chaque année une dignité et une gravité particulières à la cérémonie. Les nouveaux gardes prennent ainsi conscience que leur serment de fidélité pourrait leur coûter la vie. Cette volonté de donner sa propre vie pour protéger celle du successeur de Pierre n'est pas la moindre des particularités de la Garde pontificale qui perdure encore aujourd'hui. En cela, les gardes actuels ne se différencient pas de leurs prédecesseurs du XVIe siècle. La Garde n'a certes plus connu d'événements aussi tragiques depuis le Sac de Rome, mais l'attentat contre le pape Jean-Paul II en 1981 montre bien qu'une telle éventualité n'est jamais exclue.

A l'occasion du jubilé des 500 ans de la Garde Suisse pontificale en 2006, de nombreuses manifestations commémoratives seront organisées au Vatican et en Suisse. En tant que pilier de l'Église catholi-

que, et reconnue à ce titre dans le monde entier, la Garde Suisse est aujourd'hui encore, un symbole irremplaçable de la Suisse et la plus belle des cartes de visite sur l'un des lieux les plus prestigieux qui puissent être.

La splendide uniforme du Garde mérite une note particulière : Léon X a ajouté aux couleurs bleu et jaune de la famille della Rovere (à laquelle appartenait Jules II) la couleur rouge de façon à former la couleur des Médicis : par tradition, la paternité de cette uniforme remonte à Michel-Ange. Le casque, appelé morion, est en métal à timbre hémisphérique, avec une haute crête et un ourlet se terminant, antérieurement et postérieurement, par des pointes dirigées vers le haut. Est représenté en repoussage, à droite et à gauche, un chêne qui évoque la famille della Rovere.

*Merci à Monsieur Merville Landry, un fidèle lecteur de cette revue, qui a fourni les illustrations montrées dans cet article.

N.D.L.R. : Erreur sur l'image; voici la vignette produite par Rudolf Mirer; la vraie. Or pour des raisons techniques semble-t-il, cette illustration fut reproduite à l'envers sur les vignettes postales. Il en résulte donc une malencontreuse erreur : les gardes portent ainsi l'épée et le béret du mauvais côté.



Bienvenue!

Aux Samedis du timbre



Montréal

4545, avenue Pierre-de-Coubertin
le 3^e samedi de chaque mois

Québec

815, av. Joffre, local 201 G1S 3L8
le 2^e samedi de chaque mois

Informations :
(514) 252-3035
fqp@philatелиe.qc.ca
www.philatелиe.qc.ca

JULIE MATTE INC.

P.O. Box 150, Pierrefonds, P.Q., H9H 4K8

Téléphone : (514) 696-9142

Télécopieur : (514) 696-7491

Courriel : order@juliematte.com

